



COWANSVILLE

ERRATUM - AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DES RAPPORTS DES VÉRIFICATEURS EXTERNES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2017

Veillez noter qu'une erreur s'est glissée dans l'avis public paru dans ce journal le 23 mai dernier, relativement au dépôt du rapport financier et des rapports des vérificateurs externes pour l'exercice financier 2017 et que par conséquent, l'avis aurait dû se lire comme suit :

AVIS public est, par les présentes, donné par la soussignée, qu'à la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Cowansville, qui se tiendra le **18 juin 2018 à 19 h 30**, en la salle du conseil à l'hôtel de ville de Cowansville situé au 220, place Municipale, le rapport financier et les rapports des vérificateurs pour l'exercice financier de l'année 2017 seront déposés par la trésorière conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné à Cowansville, ce 30 mai 2018

La greffière,
M^e Stéphanie Déraspe, OMA